



CONTREMAÎTRE, HORTICULTURE ET PÉPINIÈRE

Service des travaux publics | Concours 2025-05-EXT

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

Principaux rôles et responsabilités

Sous l'autorité de la chef de division environnement, la personne titulaire du poste planifie, organise et contrôle l'ensemble des activités de sa division en accord avec les objectifs et orientations établis.

- Mobilise et supervise le personnel sous sa responsabilité, participe au recrutement, coordonne et identifie les besoins de formation, favorise le développement des compétences et le partage des informations, en assure le suivi;
- Élabore, supervise et assure le suivi dans l'exécution des activités d'entretien et d'opérations de la pépinière et de l'horticulture;
- Réalise les estimations des coûts pour l'ensemble des travaux liés à l'entretien de la pépinière, à la production de végétaux et aux activités horticoles;
- Agit à titre de responsable de l'achat et de l'utilisation des différents produits et pesticides, procède aux dépistages, identifie les besoins et s'assure des traitements appropriés et émet des recommandations;
- Organise conjointement avec le Service des loisirs des événements publics sur le site de la pépinière et gère l'entretien des jardins communautaires en fonction des besoins;
- Collabore avec les chargés de projet des différentes études de recherche, assure la préparation et le suivi des analyses, des évaluations, des protocoles, des dépistages, collige et transmet les données recueillies;
- Veille au respect des règles et directives inhérentes à la santé et sécurité au travail s'assure que les employés sous sa responsabilité utilisent les méthodes adéquates et productives de travail, tant pour le port des équipements de protection individuels que pour les moyens de prévention utilisés;
- Supervise, contrôle et vérifie la qualité des travaux réalisés par des entrepreneurs ou sous-traitants et veille au respect des exigences contractuelles associées aux contrats octroyés à des tiers par la Ville;
- Participe à l'élaboration du budget dans ses champs d'activités et du programme triennal d'immobilisations et en effectue leur suivi;
- En saison hivernale, assure une collaboration avec l'équipe des parcs et espaces verts (patinoires, fête de l'hiver, etc.);
- Assure la garde avec les autres contremaîtres selon un calendrier établi.

Qualifications et compétences

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en paysage et commercialisation en horticulture ornementale ou toute autre formation supérieure jugée pertinente;
- Minimum 5 ans d'expérience pertinente en milieu municipal et/ou syndiqué;
- Certification pour l'application et l'utilisation des pesticides;
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et la communication à tous les niveaux hiérarchiques et vision orientée vers l'approche client;
- Adaptabilité et aisance à changer rapidement les priorités en fonction des urgences;
- Orienté vers les résultats et apte à mener plusieurs dossiers en parallèle et en équipe;
- Esprit d'analyse, organisation, planification et habileté en résolution de problèmes;
- Bonne connaissance des logiciels MS Office (Word, Excel, Outlook) et facilité avec divers logiciels;
- Bonne connaissance de la géomatique (un atout);
- Bonne connaissance du français parlé et écrit.



Salaire, horaire et avantages

La rémunération annuelle se situe entre 88 652 \$ et 110 815 \$. Au salaire s'ajoute un programme d'avantages sociaux des plus concurrentiels prévus au *Manuel de conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre*, dont un fonds de pension. L'entrée en fonction est prévue en mars 2025.

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : <https://www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois> et joindre son curriculum vitae et sa lettre d'intérêt le plus rapidement possible.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 7233. À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature.